

**FORMULAIRE DE DEMANDE D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Toute occupation du domaine public doit faire l’objet d’une demande, 6 mois avant la date de l’occupation.

Celle-ci, dûment signée, est à renvoyer par mail :

Si associations sportives :

[sports@savigny-le-temple.fr](mailto:sports@savigny-le-temple.fr)

Si associations autres :

[masa@savigny-le-temple.fr](mailto:masa@savigny-le-temple.fr)

Il s’agit là d’une demande d’autorisation ; elle vous sera envoyée en retour avec avis signée par Madame le Maire.

La réservation des emplacements sur le domaine public ne peut se faire qu’une fois l’autorisation acceptée

Nom de l’association :

Représentant de l’association :

Siège social :

Téléphone et courriel obligatoires :

Demande l’autorisation d’occuper le domaine public à l’occasion :

Objet :

Dates et horaire :

Lieu :

Date de la demande Signature de l’association :

Cadre réservé à l'administration ------------------------------------------------------

□ Occupation du domaine public accordée

□ Occupation du domaine public refusée au motif de :